

Facteurs d'influence	Niveaux d'exigence	Objectifs opérationnels
* Destruction directe des habitats d'intérêt communautaire et des espèces par la réalisation	* Absence de destruction directe	* Sensibiliser les porteurs de projets * Faire respecter l'interdiction de destruction directe
* Mise à nu du sol par le piétinement et/ou la circulation de véhicule sur la végétation.	* Une mise à nu du sol limité principalement aux sentiers de randonnée * Un faible de recouvrement des espèces indicatrices du piétinement * Présence de végétation dunaire sur une majorité du linéaire de plage	* Maîtriser la fréquentation sur ces habitats = interdire (ou faire respecter sur le DPM) la circulation de véhicules à moteur sur (sauf véhicules de secours ou pour la gestion) ; limiter la circulation des vélos sur les habitats, favoriser la circulation des piétons sur les sentiers, réduire l'emprise de certaines zones de stationnement sur ces habitats * Limiter l'impact des bateaux hivernants * Sensibiliser les usagers à la fragilité des milieux naturels grâce à des recommandations de bonnes pratiques
* Enrichissement du milieu par les dépôts de déchets, les déjections canines et potentiellement sous les colonies d'oiseaux (facteur à évaluer ?).	* Absence de dépôt de déchets vert sur et à proximité des habitats * Une eutrophisation réduite	
* Développement d'espèces invasives (Herbe de la Pampa, griffe de sorcière, ail trichèpe, baccharis...) et non caractéristiques de l'habitats (résineux, érable sychomore)	* Un développement limité des espèces invasives et des espèces non indigènes	* Limiter le développement des espèces invasives * Connaître la proportion d'espèces non indigènes dans cet habitat
Spécifiques à la lande à bruyère vagabonde		
* Richesse en base des sols	* Une meilleure connaissance de la relation entre les bases du sol et la présence de la bruyère vagabonde	* Etudier la relation entre les bases du sol et la présence de la bruyère vagabonde
Spécifique aux landes et pelouses littorales		
* Exposition aux vents et aux embruns qui limite le développement de l'ajonc et de la ronce	* Des obstacles aux vents limités	* Limiter les obstacles aux vents dominants
* Développement compétitif de l'ajonc, du prunellier et de la ronce qui concurrence le développement des éricacées	* Une hauteur de végétation permettant le développement des bruyères (<1m)	* Réduire la hauteur de la végétation pour augmenter la luminosité et réduire l'ombrage de l'ajonc et de la ronce
* Enrichissement des sols par l'apport d'azote par les ajoncs	* Un sol plutôt pauvre en nutriments	* Appauvrir le sol dans le cadre des opérations de gestion de la végétation
* Manque de connaissance sur l'impact de la consommation des bruyères par les chenilles Yponomeute	* Une meilleure connaissance de l'impact de l'hyponomeute sur les bruyères	* Contribuer à une meilleure connaissance de l'impact de l'hyponomeute sur les bruyères
Spécifiques aux pelouses littorales et végétations dunaires		
* Érosion du trait de côte : réduction des surfaces d'habitats et/ou disparition de station d'espèces protégées	* Une érosion naturelle non accélérée par des activités humaines	* Connaître l'évolution du trait de côte proche des sentiers côtiers * Ne pas intervenir sur le recul du trait de côte sauf en cas de problèmes de sécurité du public
* Pollution d'origine marine (marée noire, largage de conteneur) et intervention de nettoyage	* Impact minimum des interventions de nettoyage sur les végétations et en particulier sur les stations d'Oseille des rochers et de Trichomanès remarquable	* Connaître l'emplacement des stations d'Oseille des rochers et de Trichomanès remarquable * Limiter au maximum l'impact des interventions (circulation des véhicules, stockage de déchets sur les habitats d'intérêt communautaire et espèces à forte valeur patrimoniale, décapage de la végétation, piétinement ...).
Spécifique aux végétations dunaires		
* Suppression des laisses de mer lors du nettoyage des plages	* Présence des laisses de mer sur l'estran sauf arrivage massif d'algues	* Maintenir les laisses de mer sur l'estran
Spécifiques à l'habitat de l'agrion de Mercure et aux mégaphorbiaies		
* Ouverture du milieu, luminosité / Fermeture du milieu par le développement des ligneux	* >25 % de linéaire de végétation ouverte le long des cours d'eau et des pièces d'eau (bon état de conservation pour l'agrion)	* Maintenir/restaurer l'ouverture des milieux en bord d'eau
* Modification du régime hydrique * Pollution de l'eau	* Un régime hydrique naturel * Une absence de pollution de l'eau	* Limiter les modifications de régimes hydrique des zones humides et des cours d'eau
Spécifiques à l'ormie littorale		
* Développement de la graphiose qui fait mourir les ormes - méconnaissance de l'importance du phénomène sur Groix	* Connaissance de la proportion d'ormes atteints par la graphiose	* Connaître a proportion d'ormes atteints par la graphiose
* Coupes forestières	* Absence de coupe forestière dans cet habitat hors espèces indésirables	* Maîtriser les coupes forestières